



Commande du planificateur 2022-2023

Eh oui, c'est déjà le temps de commander votre exemplaire du planificateur pour l'an prochain! Toujours fidèle à vos besoins, il vous permettra d'être organisé en tout temps! Vous y trouverez de nombreux espaces de planification, une caricature au goût du jour, des périodes modulables selon votre horaire et plus encore.

La personne déléguée de votre établissement sera avisée, par courriel, des directives de commande cette semaine. Tout ce que vous avez à faire, c'est de communiquer avec cette personne afin de lui signifier votre intérêt à recevoir un exemplaire. Faites vite car chaque établissement a jusqu'au 24 février pour nous indiquer sa commande totale.

Tout comme les dernières années, par souci écologique, votre établissement ne recevra que le nombre de planificateurs qui aura été commandé sur le site du Syndicat de Champlain.

Nous vous encourageons toutefois à prévoir quelques exemplaires supplémentaires, considérant les remplacements et le mouvement de personnel, particulièrement pour le personnel de soutien.

Nous vous rappelons qu'en plus d'être gratuit et de n'engendrer aucuns frais pour le Syndicat, *L'outil de travail quotidien* nous permet de redonner un montant d'argent important à plusieurs organismes de la région grâce aux pages publicitaires.

Bonne année 2022!

L'année 2021 est maintenant derrière nous. Ce fut une autre année bien remplie de défis de tous genres avec la pandémie qui est venue, encore, bousculer nos habitudes et notre quotidien. Nous vous remercions pour votre excellent travail tout au long de cette année éprouvante.

Les membres du conseil exécutif et du personnel administratif se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une très belle année 2022. Souhaitons qu'elle vous apporte de beaux moments tant dans votre vie personnelle que professionnelle. On ne lâche pas!

Bruno Brault, vice-président
bbrault@syndicatdechamplain.com

Taux de traitement horaire — Soutien manuel

À la suite de la signature de la nouvelle convention collective 2020-2023, voici les taux horaires qui s'appliquent selon votre classe d'emploi.

Semaine de travail de 38,75 heures

Classes d'emploi	Taux jusqu'au 2020-03-31 (\$)	Taux du 2020-04-01 au 2021-03-31 (\$)	Taux du 2021-04-01 au 2022-03-31 (\$)	Taux à compter du 2022-04-01 (\$)
Apprentie ou apprenti de métiers, 1 ^{re} année (5133)	17,95	18,32	18,69	19,26
Apprentie ou apprenti de métiers, 2 ^e année (5134)	18,57	18,95	19,34	19,93
Apprentie ou apprenti de métiers, 3 ^e année (5135)	19,19	19,58	19,98	20,59
Apprentie ou apprenti de métiers, 4 ^e année (5136)	19,81	20,22	20,62	21,26
Ébéniste (5102)	24,76	25,27	25,78	26,57
Électricienne ou électricien (5104)	24,76	25,27	25,78	26,57
Électricienne ou électricien, classe principale (5103)	26,83	27,38	27,93	28,56
Maître mécanicienne ou maître mécanicien en tuyauterie (5114)	24,76	25,27	25,78	26,57
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes, classe IV (5110)	23,87	24,34	24,83	25,63
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes, classe III (5109)	23,87	24,34	24,83	25,63
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes, classe II (5108)	24,76	25,27	25,78	26,57
Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes, classe I (5107)	25,77	26,30	26,83	27,58
Mécanicienne ou mécanicien, classe II (5137)	23,87	24,34	24,83	25,63
Mécanicienne ou mécanicien, classe I (5106)	25,77	26,30	26,83	27,58
Menuisière ou menuisier (5116)	23,87	24,34	24,83	25,63
Ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien (5117)	23,87	24,34	24,83	25,63
Peintre (5118)	21,44	21,87	22,31	23,24
Serrurière ou serrurier (5120)	23,00	23,45	23,91	24,76

Suite à la page 2



Taux de traitement horaire — Soutien manuel (suite)

Classes d'emploi	Taux jusqu'au 2020-03-31 (\$)	Taux du 2020-04-01 au 2021-03-31 (\$)	Taux du 2021-04-01 au 2022-03-31 (\$)	Taux à compter du 2022-04-01 (\$)
Soudeuse ou soudeur (5121)	24,76	25,27	25,78	26,57
Spécialiste en mécanique d'ajustage (5125)	25,77	26,30	26,83	27,58
Tuyauteuse ou tuyauteur (5115)	24,76	25,27	25,78	26,57
Vitrière-monteuse-mécanicienne ou vitrier-monteur-mécanicien (5126)	23,00	23,45	23,91	24,76
Aide-conductrice ou aide-conducteur de véhicules lourds (5309)	20,19	20,59	21,00	22,03
Aide de métiers (5334)	19,69	20,08	20,48	21,58
Concierge, classe II (5302)	20,79	21,21	21,63	22,59
Concierge, classe I (5301)	21,44	21,87	22,31	23,24
Concierge de nuit, classe II (5304)	20,79	21,21	21,63	22,59
Concierge de nuit, classe I (5303)	21,44	21,87	22,31	23,24
Conductrice ou conducteur de véhicules légers (5310)	20,19	20,59	21,00	22,03
Conductrice ou conducteur de véhicules lourds (5308)	21,44	21,87	22,31	23,24
Cuisinière ou cuisinier, classe III (5313)	22,20	22,66	23,12	23,98
Cuisinière ou cuisinier, classe II (5312)	24,76	25,27	25,78	26,57
Cuisinière ou cuisinier, classe I (5311)	25,77	26,30	26,83	27,58
Gardiennne ou gardien (5316)	19,37	19,76	20,16	21,27
Jardinière ou jardinier (5321)	22,20	22,66	23,12	23,98
Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II (5318)	19,37	19,76	20,16	21,27
Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe I (5317) (poseuse ou poseur de vitres, poseuse ou poseur de tuiles, sableuse ou sableur, réparatrice ou réparateur de casiers métalliques)	20,79	21,21	21,63	22,59
Aide général de cuisine (5306)	19,69	20,08	20,48	21,58
Buandière ou buandier (5307)	19,37	19,76	20,16	21,27
Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe III (5319) (aide domestique)	19,37	19,76	20,16	21,27

RQAP et assurance-emploi : Impacts des montants forfaitaires et de la rétroactivité salariale

Si vous avez reçu des prestations du RQAP ou des prestations de l'assurance-emploi pendant la période visée par la rétroactivité salariale et les montants forfaitaires (avril 2020 à décembre 2021), vous pourriez avoir droit à des ajustements ou avoir des déclarations à effectuer. À cet effet, nous vous invitons à consulter l'infolettre disponible sur le site du Syndicat de Champlain en cliquant [ici](#).

Conférence virtuelle : Une première propriété



La Caisse Desjardins de l'Éducation vous invite à une soirée d'information sur l'accès à la propriété.

Cette conférence virtuelle se tiendra le mardi 8 février 2022 à 18 h 30.

Inscription obligatoire, dès maintenant en cliquant [ici](#). Le lien Web pour assister à l'événement sera transmis, par courriel, aux personnes inscrites quelques jours avant la conférence.

Jours chômés et payés

Voici les dispositions de la nouvelle convention collective au regard des jours chômés et payés :

5-2.01

La salariée ou le salarié bénéficie, au cours de chaque année financière, de treize (13) jours chômés et payés garantis, sans perte de traitement.

Ces jours sont les suivants :

- Jour de l'An
 - Lendemain du jour de l'An
 - Vendredi saint
 - Lundi du Pâques
 - Journée nationale des Patriotes
 - Fête nationale
 - Fête du Canada
- Fête du Travail
 - Fête de l'Action de grâces
 - Veille de Noël
 - Jour de Noël
 - Lendemain de Noël
 - Veille du jour de l'An

5-2.02

Toutefois, avant le 1^{er} juillet de chaque année, après entente avec le syndicat ou l'ensemble des syndicats concernés du

personnel de soutien, la liste prévue à la clause 5-2.01 peut être modifiée, entre autres pour permettre la cessation d'activités entre Noël et le jour de l'An. Cependant, la modification doit tenir compte du calendrier scolaire et des catégories de personnel visées.

5-2.04

La salariée ou le salarié dont le congé hebdomadaire selon sa semaine régulière de travail coïncide avec l'un des jours chômés et payés prévus au présent article reçoit en remplacement un congé d'une durée équivalente pris à un moment qui convient à la salariée ou au salarié et au centre de services.

5-2.05

Si un jour chômé et payé coïncide avec un samedi ou un dimanche, le congé est fixé le jour ouvrable précédent ou suivant, et ce, après consultation du syndicat ou de l'ensemble des syndicats concernés.

La tournée du Fonds de solidarité FTQ débutera en février!

Cependant, compte tenu du contexte pandémique et des mesures sanitaires en vigueur, les représentants locaux ne pourront pas visiter les établissements. La campagne REER se déroulera donc par téléphone et par courriel. Le numéro de téléphone est le **450 371-7407 poste 259**. Veuillez laisser un message et un responsable communiquera avec vous rapidement. Vous aurez alors une rencontre individuelle et personnalisée!

Vous pouvez également joindre les RL par courriel, vous trouverez les adresses dans le tableau ci-joint.

Vos représentants locaux, France Rodrigue, Sébastien Daoust-Charest et Philippe Cavin-Bélair seront disponibles pour répondre à vos questions aux dates indiquées. N'hésitez pas à les contacter afin de leur poser vos questions ou pour souscrire à un REER.

Établissement	Date	Responsable	Courriel
Centre Jean XXIII	2 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Notre-Dame-du-Rosaire	2 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Langlois	2 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Frédéric-Girard	2 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Sacré-Cœur (Ste-Martine)	7 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Notre-Dame-de-l'Assomption	7 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Notre-Dame	7 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Arthur-Pigeon	7 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Edgar-Hébert	8 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Du Parcours	8 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Nouvel-Envol	8 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Saint-Joseph Artisan	8 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Des Jeunes-Riverains	11 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Centrale St-Antoine-Abbé	11 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Montpetit, St-Chrysostome	11 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Saint-Étienne	11 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
La Nouvelle École	14 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Saint-Paul	14 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Jésus-Marie	14 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Sainte-Agnès	14 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Baie-Saint-François	16 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
CFP de la Pointe-du-Lac	16 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Notre-Dame-du-Saint-Esprit	16 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Sacré-Coeur (Valleyfield)	16 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Omer-Séguin	21 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Saint-Jean	21 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Saint-Urbain	21 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Notre-Dame-de-la-Paix	21 février 2022	France Rodrigue	frodrigue20144@votrerl.com
Sainte-Martine	22 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Patriotes-de-Beauharnois	22 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
CFP des Moissons	22 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Saint-Eugène (Beauharnois)	22 février 2022	Sébastien Daoust-Charest	scharest17800@votrerl.com
Élisabeth-Monette	23 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Marie-Rose - St-André	23 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Montpetit (Valleyfield)	23 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com
Saint-Eugène (Valleyfield)	23 février 2022	Philippe Cavin-Bélair	pbelair20413@votrerl.com